GESTION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION ET DE SES PROJETS

***Les 7 et 8 décembre 2026 à Angers* - En présentiel**

Intervenant : André Bernard (consultant ESS / Expert comptable
Chrystelle Bidau et Lionel Magnin (salariés FRCIVAM Pays de la Loire)



J 1 : de 9h30 à 17h30
J2 : de 9h00 à 17h00

Contexte

Les structures associatives se doivent de bien analyser leur situation économique et financière et de suivre de façon rigoureuse les projets en lien avec les contraintes spécifiques de chaque financeur.
Comment gérer la comptabilité de son association, bien organiser son plan comptable pour avoir une lecture fiable de ses comptes, se créer des outils pour suivre une comptabilité analytique et calculer son coût de journée ?
Les associations sont incitées à faire appel à des cofinancements européens, notamment via le LEADER pour celles qui interviennent sur le développement rural. La mécanique de ces financements nécessitent une attention particulière pour limiter les risques en cas de contrôles.

TARIFS

Salarié·e Réseau CIVAM	Salarié·e Hors réseau
600 €	800 €

(hors frais d'hébergement et repas)

Formation qualifiante. (non diplomante)
Un certificat de réalisation vous sera founi en fin de session.permettant une prise en charge par votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCO)

Objectifs

- Comprendre la comptabilité générale de son association
- Analyser la situation financière de son association
- Mettre en place des outils de suivi cohérents
- Elaborer et maîtriser un budget prévisionnel
- Apprendre à bâtir un plan de financement avec des coûts internes et la valorisation du temps de travail
- Connaitre les spécificités de montage des dossiers européens.

Pré-requis/Public

Quelques connaissances en comptabilité ou suivi financier d'une association sont un plus mais pas obligatoires.
Salarié·e d'association en charge de suivi financier et administratif de projets

Démarches pédagogiques

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- des apports théoriques
- l'étude de cas concrets à partir de bilans, comptes de résultat apportés par les participants
- l'échange entre les participants

Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes (formulaire d'inscription)
- Evaluation des acquis : au cours de la formation, les exercices réalisés permettent aux intervenants d'évaluer l'acquisition des compétences.
- Bilans à chaud en cours de formation pour mesurer la progression des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation à la fin de la formation

Modalités de prise en charge

► Pour les salarié.es qui relèvent d'OCAPIAT : Pour les salarié.es qui relèvent d'OCAPIAT, prise en charge à hauteur de 50 %, par le dispositif Boost Compétences, en adressant sa demande préalable

► Pour les salarié.e.s des autres secteurs, voir avec votre OPCO pour la prise en charge

► Autres frais : Restauration du soir à la charge du participant. facturation des repas du midi et hébergement par la FRCIVAM Pays de la Loire selon modalités dans formulaire d'inscription

La FRCIVAM se réserve le droit d'annuler la formation si un minimum de 8 inscriptions n'est pas atteint

Nous veillerons à ce que nos formations soient accessibles aux personnes en situation de handicap.
Si c'est votre cas, merci de nous le signaler

Programme

JOUR 1 :
Comprendre la comptabilité générale de son association

- Quel suivi comptable pour l'association ?
- Le plan comptable associatif
- Notion d'immobilisation et tableau d'amortissement
- Rôle de la comptabilité : règles de base, obligations

Suivre efficacement la situation financière de l'association

- Quels sont les éléments clé du bilan et du compte de résultat ?
- Principaux indicateurs d'évaluation de la situation financière de son association
- Fiscalité associative (impôts et taxes): que doit payer l'association ? Quelles sont les exonérations et leurs conditions ?

JOUR 2 :
Le suivi financier des projets

- Des règles très différentes selon les financeurs
- Le coût de journée « salarié »
- Les charges directes et indirectes : la notion de comptabilité analytique
- L'intégration du coût des postes administratifs / du temps d'animation de la vie associative

Les outils de pilotage et de suivis de projets

- L'enregistrement de temps de travail : pourquoi, pour qui ?
- Tableau de suivi de réalisation sur des actions pluriannuelles
- Tableau de suivi des conventions
- Echanges d'expériences à partir des outils apportés par les participants

Les financements européens pour le développement rural

- Circuit de gestion d'un projet LEADER.
- Nouvelle procédure : cout de journée, comptabilisation des heures , calcul des couts directs...
- Conditions de mise en oeuvre
- Principaux points d'attention pour anticiper un contrôle : périmètre du projet, dépenses, facturation, enregistrement du temps de travail

Bilan de la formation

INSCRIPTION ICI

FRCIVAM Pays de la Loire
14 Avenue du Château - 44390 Saffré
07.49.77.62.06
frcivampdl@civam.org
www.civam-paysdelaloire.org
379 357 775 00079
52440410444

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025

3 sessions de formation

32	93.4 %	0 %	100 %
Stagiaires formés en 2025	Taux de satisfaction moyen	Taux d'abandon	Heures réalisées

Retrouvez le détail de ces indicateurssur notre site